

Suivi sanitaire de ces 2 dernières semaines

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	11	/	/	2	2	2
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
Pyrale du buis	3	5				



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Météorologie :

Le temps devrait rester variable entre passage nuageux avec localement des risques d'averses et éclaircies pour ce week-end et début de semaine prochaine. Les températures sont dans les normales de saison.

Horticulture : vigilance sur les pucerons et les chenilles.

Pépinière :

- Ravageurs : vigilance sur les altises, la tordeuse de l'œillet, les pucerons sous abris, les psylles, les tenthrèdes et le tigre du pieris.
- Maladies : surveillance des maladies foliaires (criblures, entomosporiose, septoriose), de l'oïdium et de maladie bactérienne (*Pseudomonas* sp).

Piégeage :

- *Duponchelia fovealis* : 1 seule capture
- Pyrale du buis : aucune capture.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Information réglementaire :

document « synthèse réglementaire » : tableau à télécharger pour vous aider à associer les ONR aux les végétaux ciblés.

HORTICULTURE

Les ravageurs

Chenilles (1 établissement concerné) :

Sous abri, un début d'attaque de la noctuelle *Autographa gamma* a été signalée sur des plantes vertes : présence de chenilles et d'adultes.

Evolution à suivre : surveillez la présence de chenilles.



Noctuelle gamma

Pucerons (1 établissement concerné) :

Sous abri, d'importants foyers de pucerons sont toujours observés sur de nombreuses cultures : *Bidens* sp. *Dahlia*, *gaura*, *sauge*, *œillet*, *véronique*, *Pentas lanceolata* et *Alstroemeria* sp.

Les auxiliaires sont présents dans les foyers : œufs et adultes de syrphes, adultes de chrysope, punaises prédatrices et pucerons parasités.

RECONNAITRE LES AUXILIAIRES

<p>Adulte</p> 	<p>Œufs</p> 	<p>Larve</p> 	<p>Syrphes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/protoger/les-syrphes-en-cultures-ornementales</p>
<p>Adulte</p> 	<p>Œufs</p> 	<p>Larve</p> 	<p>Chrysope</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/protoger/les-chrysope-en-cultures-ornementales</p>
<p>Les hyménoptères parasitoïdes :</p> 	<p>Pucerons parasités par <i>Aphidius</i> sp</p> 	<p>Pucerons parasités par <i>Praon</i> sp</p> 	<p>Hyménoptères parasitoïdes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/protoger/les-parasitoïdes-contre-pucerons-en-cultures-ornementales</p>
<p>Les punaises prédatrices :</p> <p>Adulte d'Anthocoride Source : Aramel.free (photo Y.Glon)</p> 	<p>Adulte de Myrïde Source : Ecophytopic, Confédération suisse (photo Staub)</p> 	<p>Punaises prédatrices</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/protoger/la-punaise-predatrice-orius-en-cultures-ornementales</p>	

Evolution à suivre : surveillez l'évolution des populations. Les conditions météo sont favorables. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Suivi de piégeage *Duponchelia fovealis* :



Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 18 sur des cultures de plantes fleuries (principalement cyclamen et *Kalanchoe*) chez les 12 producteurs du réseau Normand : Un seul papillon a été piégé ces 2 dernières semaines.

Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen

Photo de droite : Adulte de *Duponchelia fovealis* (ASTREDHOR SM)

Prophylaxie :

☞ Soyez vigilants lors d'introduction de plants dans les serres (nouvelle mise en culture ou végétaux de négoce).

PEPINIERE

Suite à l'épisode de fortes chaleurs de la semaine dernière, des végétaux présentent des brûlures foliaires notamment les végétaux à feuillage pourpre comme les hêtres et les noisetiers.

Les ravageurs

Acariens :

- Tétranyques (1 établissement concerné) :

Sous tunnel, des larves de tétranyques ont été observées ponctuellement sur *Choisya 'sundance'*.

Evolution à suivre : à surveiller sous abris, les conditions météo sont favorables à leur développement.

La durée du cycle du *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (sur le rosier par exemple, sous abri, le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Prophylaxie :

- ☞ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes.
- ☞ Surveillez à proximité des points les plus chauds de la serre ;
- ☞ Maintenez une hygrométrie élevée pour créer des conditions défavorables au développement de l'acarien par une brumisation ou un bassinage du feuillage et en mouillant les allées de la serre ;
- ☞ Désherbez la serre et ses abords.

- Phytoptes (1 établissement concerné) :

La présence de phytopte a été signalée en cultures fruitières :

- *Eriophyes piri* sur poirier. Les attaques sont importantes sur certaines variétés.
- *Eriophyes erineus* sur noyer.

Evolution à suivre : les dégâts sont surtout esthétiques, seuls les jeunes sujets peuvent en souffrir considérablement.



Dégâts de phytoptes sur feuille de poirier.



Dégâts de phytoptes sur feuille de noyer.

Cécidomyies (2 établissements concernés) :

- Cultures ornementales (1 établissement concerné) :

Des dégâts de *Dasineura crataegi* ont été constatés sur aubépine.

Les adultes apparaissent au printemps et les femelles pondent leurs œufs à l'extrémité des jeunes pousses. La croissance est alors arrêtée par le développement des larves qui entraînent la formation de galles compactes et en rosette.

Ces cécidomyies déforment les plants et provoquent des retards de croissance.

Evolution à suivre : fin de la 1^{ère} générations mais les générations se succèdent jusqu'à l'automne.

• Cultures fruitières (1 établissement concerné) :

Quelques larves de cécidomyie (*Dasineura pyri*) ont été constatées sur poirier. Les dégâts sont relativement faibles.

Sur les pousses attaquées, les jeunes feuilles restent enroulées longitudinalement, leur limbe s'épaissit considérablement, devient rigide et cassant.

Evolution à suivre : surveiller l'évolution des populations, on compte 3 à 6 générations par an.

Observez attentivement les foyers afin de détecter la présence de la faune auxiliaire.

Dégât et larves de
Dasineura pyri



Cèphe du poirier (1 établissement concerné) :

Des dégâts de la cèphe du poirier (*Janus compressus*) sont constatés dans une pépinière fruitière de la Manche.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres disposées en hélice. Ce dessin sur la tige est caractéristique des attaques de cèphes et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux du feu bactérien.

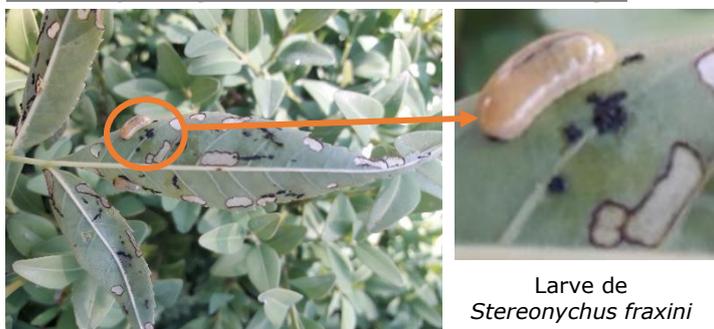
Evolution à suivre : pas de suivi particulier nécessaire.

Dégât de la Cèphe
du poirier et piqûre
en hélice



Erratum :

Charançon (1 établissement concerné) :



Larve de
Stereonychus fraxini

Dans le BSV 07-2022, il a été signalé la présence de tenthrede sur frêne. En fait, il ne s'agissait pas d'une tenthrede mais de charançon, *Stereonychus fraxini*.

Les adultes hivernent dans des débris à la surface du sol. Au printemps, ils reprennent leur activité et se nourrissent de bourgeons encore fermés retardant le développement des nouvelles pousses. Les œufs sont pondus près des nervures à la face inférieure des feuilles.

Les larves décapent le limbe puis se nymphosent dans un cocon de forme ovale situé à la face supérieure des feuilles. Les dégâts des larves déparent les plantes et en cas de fortes attaques, réduisent leur croissance.

Les adultes sortent 10 jours plus tard et vivent sur le feuillage avant d'entrer en hibernation.

Evolution à suivre : fin du risque, il n'y a plus de larves. On compte une seule génération par an.

Chenilles :

• Cultures fruitières (1 établissement concerné) :

La présence de chenilles défoliatrices est toujours signalée sur des porte-greffes de prunier.

Evolution à suivre : les conditions météo sont favorables au développement des chenilles.

- Cultures ornementales

- Tordeuse (2 établissements concernés):

Sous abri mais également en extérieur, un début d'attaque de la tordeuse de l'œillet avec la présence de chenilles, *Cacoecimorpha pronubana*, a été observées sur *Choisya ternata* et *Pittosporum tenuifolium*. Les chenilles tissent une toile sur les jeunes pousses pour se nymphoser et bloquent alors la pousse.



Symptôme et de chenille sur *Choisya ternata*



Dégât de chenilles sur *Pittosporum*

Evolution à suivre : à surveiller sous abris.

Prophylaxie :

↳ Sous abris, la pose de piège permet de détecter leur présence.

- Cultures ornementales

- Mineuse (1 établissement concerné):

La première génération de la mineuse du marronnier, *Cameraria ohridella*, a été observée dans la Manche.

Evolution à suivre : fin de la 1^{ère} génération, on compte jusqu'à trois générations par an. Au vue du grand nombre de mines déjà présentes dans les pépinières, les dégâts en fin de saison risquent d'être importants : défoliation précoce des arbres.

- Cultures ornementales

- Chenilles défoliatrices (1 établissement concerné):

En extérieur, des chenilles de machaon ont été observées sur une culture de *Choisya ternata*. Le machaon est l'un des plus grands et des plus beaux papillons de la faune de France.

Evolution à suivre : pas de risque, même si quelques feuilles peuvent être consommées par les chenilles.



Chenille de machaon

Chrysomèles :

- Altises (2 établissements concernés) :

En extérieur, de nombreux adultes d'altise sont toujours observés sur des cultures de laurier-tin, *Choisya ternata* et troène. Les dégâts des adultes sont des morsures de nutrition sur les feuilles.

Evolution à suivre : à surveiller sur certaines cultures en cas de fortes populations. Les morsures des feuilles réduisent la valeur commerciale des végétaux.

- Galéruque de l'Aulne (1 établissement concerné) :

Des larves d'*Agelastica alni* ont été observées sur des aulnes dans la Manche. Ce galéruque peut également s'observer sur charme, noisetier, hêtre et tilleul.

Les larves s'alimentent en décapant la face supérieure des feuilles. Les dégâts des larves sont surtout préjudiciables aux jeunes sujets car ils les affaiblissent et perturbent leur croissance.



Evolution à suivre : risque en cours sur jeunes sujets. Surveillez la présence de larves, il n'y a qu'une seule génération par an.

Larves de Galéruque de l'Aulne

• Chrysomèles :

La présence de la chrysomèle du peuplier, *Chrysomela populi* (larves et adultes) a été observée sur saule. En consommant les feuilles, les larves et les adultes peuvent les réduire à leurs nervures.

Evolution à suivre : on compte 2 à 3 générations par an du printemps à l'automne. A surveiller uniquement sur les jeunes plants.



Larve et adulte de *Chrysomela populi*

Psylles (4 établissements concernés) :

- Psylle du pittosporum, *Trioza vitreoradiata* : nombreux adultes et larves observés sous abris. Les dégâts sur les jeunes pousses sont importants.

En extérieur, plusieurs psylles ont été observés :

- Psylle de l'eleagnus, *Cacopsylla fulguralis* : présence d'adultes.
- Psylle du frêne, *Psyllopsiis fraxini* : ce psylle hiverne sur les pousses à l'état d'œuf, l'éclosion a lieu au moment du débourrement. Les larves s'alimentent ensuite sur les jeunes feuilles dans les bords enroulés des folioles. Ces dernières jaunissent puis prennent une teinte rouge brune. Les enroulements déparent les arbres infestés.
- Psylle du poirier, *Cacopsylla piri* : présence de quelques individus.



Dégât et larves du Psylle du Pittosporum



Psyllopsiis fraxini

Evolution à suivre : à surveiller particulièrement sous abris. Les larves sécrètent du miellat qui provoque le développement de fumagine. Les attaques entraînent également la déformation des jeunes pousses et des feuilles.

Prophylaxie :

- ↳ Un arrosage des plantes par aspersion limite les populations.
- ↳ Observez attentivement les foyers afin de détecter la présence de la faune auxiliaire et notamment de punaises prédatrices.

Pucerons (11 établissements concernés) :

• Cultures fruitières :

Des foyers de pucerons sont observés ponctuellement :

- pucerons noirs sur cerisier et pommier ;
- pucerons verts sur pommier, poirier et chataîgnier ;

De nombreuses fourmis ont été observées. Celles-ci viennent se nourrir du miellat sécrété par les pucerons.

Des auxiliaires sont bien présents dans les foyers : coccinelles (larves et adultes), carabes, syrphes (larves et adultes) et punaises anthocorides.

Evolution à suivre : fin du risque pour le puceron cendré, celui-ci ayant maintenant migré sur le plantain. Surveillez les foyers uniquement sur jeunes plants mais également l'action de la faune auxiliaire qui peut suffire à contenir le développement des pucerons.

• Cultures ornementales :

- sous abris, présence faible sur *Photinia* sp et *Pittosporum* sp.
- Sous abris, présence importante du puceron des racines sur *Carex buchmanii*.
- en extérieur, présence faible sur aubépine et sur *Viburnum tinus*.



Puceron des racines sur *Carex*

Evolution à suivre : surveiller l'évolution des populations, les conditions météo sont favorables à leur développement. Surveillez également l'action de la faune auxiliaire qui peut suffire à contenir le développement des pucerons.

Tenthredès (4 établissements concernés) :

• Tenthredès limaces :

De faibles attaques de Tenthredè-limace, *Caliroa cerasi*, ont été observées avec un décapage du feuillage sur aubépine et prunier.

Evolution à suivre : stade larvaire en cours. Il y a 2 à 3 générations par an, le risque demeure jusqu'à l'automne.

• Lyda du poirier

Des nids de la Lyda du poirier, *Neurotoma saltuum*, ont été observés sur poiriers : présence de larves dans les nids.

Cette espèce, plus inféodée au poirier, infeste également les *Cotoneaster*, les aubépines, les néfliers.

Attention à ne pas confondre avec l'hyponomeute. Les larves et les chenilles de ces 2 insectes vivent abritées dans des toiles communes entraînant une défoliation des branches.



Neurotoma saltuum

■ Prophylaxie : Eliminez les nids dès leur apparition.

Evolution à suivre : période de risque en cours, celle-ci peut s'échelonner jusqu'à fin août dans notre région.

• Tenthredès du genre *Nematus* : nombreuses larves observées :

- de *Nematus salicis* sur saule.
- De *Nematus ribesii* sur groseillier.



Nematus salicis



Nematus ribesii



Evolution à suivre : à surveiller. En cas de forte infestation, les larves peuvent consommer tout le feuillage et ne laisser que les nervures des feuilles.

Tigre du pieris (2 établissements concernés) :

En extérieur, la présence d'adultes du Tigre du pieris, *Stephanitis takeyai*, a été observée sur *Pieris japonica*.

Evolution à suivre : à surveiller, on compte plusieurs générations par an. Observez attentivement le revers des anciennes feuilles et plus particulièrement sur les feuilles présentant des piqûres de nutrition même si ce sont d'anciens dégâts.

Suivi piégeage de la Pyrale du Buis :



Piège et adulte de Pyrale du buis

Pour la 7^{ème} année consécutive, des producteurs de la filière Cultures ornementales participent au dispositif de piégeage de la pyrale du buis. Ce réseau de piégeage permet d'évaluer la présence de ce ravageur dans la région Normande. Les premiers individus ont été observés en 2015 sur Caen.

L'installation des pièges a débuté en semaine 20.

Aucun papillon n'a été piégé dans l'ensemble du réseau Normand.

Evolution à suivre : surveillez la présence de chenilles dans vos buis, après avoir passé l'hiver dans un cocon, elles ont repris leur activité aux printemps. Les premiers adultes devraient bientôt émerger.

Les maladies

Chalara fraxinea (1 établissement concerné) :

De grands sujets de *Fraxinus excelsior* présentent des symptômes de la chalarose du frêne : dessèchement de rameaux.

Prophylaxie :

↳ Détruire les plants contaminés.

Cloque du pêcher (1 établissement concerné) :

Des attaques de cloque du pêcher, *Taphrina deformans*, ont été constatées. Les feuilles sont faiblement attaquées. Les spores de ce champignon se conservent sous les écailles des bourgeons pendant le repos végétatif.



Cloque du pêcher

Evolution à suivre : Un temps frais et humide favorise le développement de ce champignon. Mais on ne fait que constater les dégâts dus aux contaminations qui ont eu lieu avant le débourrement.

Prophylaxie :

↳ Lors de fortes attaques, éliminez les bouquets de feuilles cloquées.

Criblure (1 établissement concerné) :



Criblure sur laurier palme

Observée sur laurier palme la criblure appelée aussi "Maladie criblée", est une maladie cryptogamique causée par un champignon du genre *Coryneum*. Les plantes présentent de nombreux trous arrondis cernés d'une fine marge rougeâtre ou brune.

Evolution à suivre : Les attaques interviennent au printemps et en automne.

Entomosporiose (2 établissements concernés) :

De nombreuses taches d'entomosporiose ont été observées sur feuilles d'aubépine et de cognassier.

Evolution à suivre : ce champignon est favorisé par un temps humide et des températures de 20°C. Lors de fortes attaques, ce champignon peut entraîner une chute prématurée des feuilles.



Oïdium (3 établissements concernés) :

Des taches d'oïdium ont été observées en extérieur sur chêne, érable champêtre, pommier (porte-greffes), amélanchier et sous abris sur *Lagerstroemia indica*.

Evolution à suivre : les conditions météo restent favorables à son développement. Ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.

Pseudomonas syringae (1 établissement concerné) :

Des chancres provoqués par cette maladie bactérienne ont été observés de façon sporadique sur quelques sujets de poirier.

Symptômes :

- Sur feuilles : taches brun foncé pouvant se réunir et former des plages noires à aspect huileux. Ces taches sont parfois entourées d'un halo jaune à rouge.
- Sur rameaux, branches et tronc : chancre papyracé (l'écorce se détache comme celle d'un bouleau).



Pseudomonas syringae
sur poirier



Evolution à suivre : le risque est présent dès que cette maladie s'est développée. Cette maladie se développe surtout au printemps et à l'automne lorsque les conditions sont fraîches et humides.

Prophylaxie :

- ↪ Eliminez les sujets ou rameaux atteints.
- ↪ Eviter les apports tardifs d'azote.

Rouille grillagée du poirier (1 établissement concerné) :



Rouille grillagée sur poirier

La rouille grillagée du poirier provoquée par le champignon *Gymnosporangium sabinae* a été observée dans la Manche. Des taches orange parsemées de pustules noires apparaissent sur les feuilles.

Evolution à suivre : expression en cours. Plus tard, de petites excroissances verruqueuses laissant échapper des spores brun-jaunâtres apparaîtront à la face inférieure. Ce sont ces spores qui vont contaminer l'hôte secondaire, le genévrier.

Septoriose (2 établissements concernés) :

Des symptômes de septoriose ont été observés sur *Cornus stolonifera*, sur *Cornus sericea*, sur marronnier et sur *Escalonia* sp.

Evolution à suivre : ce champignon prolifère par temps pluvieux et frais.

Prophylaxie :

- ↪ Evitez l'arrosage par aspersion et en soirée.



Septoriose sur *Cornus* sp. et *Escalonia* sp.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrôle/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Informations réglementaires



Afin de vous aider à assurer la surveillance des ONR (organismes nuisibles réglementés), la DGAL a mis à votre disposition un document « Synthèse réglementaire » qui a pour vocation de regrouper sur un même tableau des exigences réglementaires (arrêtés, règlement d'exécution, règlement santé des végétaux et directives de commercialisation) par espèce et par organisme nuisible (ON).

Ce tableau sera complété et actualisé périodiquement mais n'a pas de valeurs réglementaires. Il convient de se référer aux derniers textes réglementaires disponibles sur [Eur-Lex](https://eur-lex.europa.eu/).

Information sur l'utilisation du tableau :

Un filtre sur l'espèce végétale est possible. Attention certaines espèces sont regroupées en catégorie (# = toutes espèces de plantes par exemple).

Les espèces végétales listées pour les organismes de quarantaine et les organismes de quarantaine de zone protégée ne sont là qu'à titre indicatif et ne sont pas exhaustives. La liste se base sur les informations disponibles sur la database du [site de l'OEPP](https://oepp.org/).

Les organismes nuisibles de quarantaine (OQ) et les organismes nuisibles de quarantaine de zone protégée (OQZP) sont réglementés quelle que soit l'espèce végétale sur laquelle ils sont détectés. En cas de suspicion, il convient d'avertir l'autorité compétente.

A retrouver [ICI](#) et descendre en bas de la page :

À télécharger

Santé des végétaux - synthèse réglementaire (XLSX, 769.31 Ko)